

## DÉCISION DU MAIRE

Décision N°112-2024	<b>CONTRAT DE CESSION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à intervenir avec l'association LES THERESES dans le cadre d'une animation à la Médiathèque organisée à Clisson le 11/12/2024</li> </ul>
------------------------	---

**Le Maire,**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil municipal au Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le contrat de cession, annexe de la présente décision ;

**Prend la décision suivante :**

Article 1. **APPROUVE** les termes du contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle de l'association « LES THERESES » dont le siège est situé à Tournefeuille (31) dans le cadre d'une animation à la Médiathèque organisée à Clisson le 11 décembre 2024 et le paiement des prestations suivantes :

PRESTATIONS	MONTANTS TTC
Droit d'exploitation du spectacle Un calendrier pas comme les autres présenté par La Tricoteuse d'histoires.	600 €
Transport	53€

Article 2. **CHARGE** le pôle "animation, culture et sport", le service "finances", Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le comptable public assignataire de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et affichée. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 30 août 2024

Par délégation du Conseil municipal,

**Xavier Bonnet**

Maire

Décision transmise à la Préfecture le **10 SEP. 2024**

Et affichée le **10 SEP. 2024**

